

GROUPE 3 M FONGICIDES

Fongicide CONCERT^{MC}

FONGICIDE

SUSPENSION

USAGE COMMERCIAL

Pour la suppression de certaines maladies du gazon sur les terrains de golf.

GARANTIE:

Propiconazole 35,7 g/L

Chlorothalonil 473 g/L

Ce produit contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,046 % et du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,03 %, tous deux à titre d'agents de conservation.

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**



POISON

**DANGER : CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU
PEUT SENSIBILISER LA PEAU**

N° D'HOMOLOGATION : **29642**

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Syngenta Canada inc.

140 Research Lane, Research Park

Guelph, Ontario N1G 4Z3

Téléphone : 1-877-964-3682

Pamphlet

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

SI L'ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT, communiquer **IMMÉDIATEMENT** avec un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'INGESTION, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas d'antidote particulier en cas d'ingestion de ce produit. Administrer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Ce produit peut être mortel s'il est inhalé. **NE PAS inhaler/respirer le brouillard de pulvérisation**. **CORROSIF** pour les yeux. **ÉVITER** tout contact avec les yeux. Irrité la peau. **ÉVITER** tout contact avec la peau. Peut sensibiliser la peau. Un contact répété, fréquent ou prolongé avec la peau peut provoquer des réactions allergiques chez certaines personnes. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé ce produit et avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher ou de fumer.

Équipement de protection individuelle :

Porter des lunettes de protection ou un écran facial, une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistants aux produits chimiques lors du mélange, du chargement, de l'application du produit ainsi que du nettoyage et de l'entretien de l'équipement. En outre, pendant le mélange et le chargement du produit, porter un tablier résistant aux produits chimiques.

NE PAS entreposer près d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer au frais. Protéger contre la chaleur excessive. N'appliquer qu'aux endroits indiqués sur l'étiquette. Entreposer au frais. Protéger contre la chaleur excessive. N'appliquer qu'aux endroits indiqués sur l'étiquette.

NE PAS retourner ni permettre à quiconque de retourner aux endroits traités tant que le fongicide CONCERT^{MC} n'est pas sec.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Ne pas appliquer directement sur l'eau. Ce produit est toxique pour les poissons, les invertébrés aquatiques et les organismes marins/estuariens. La dérive et le ruissellement peut présenter un danger pour les organismes aquatiques présents dans les zones environnantes.

Éviter que le produit atteigne des lacs, des cours d'eau et des étangs. NE PAS contaminer l'eau en procédant au nettoyage de l'équipement ou à l'élimination des déchets. NE PAS appliquer lorsqu'il y a risque de ruissellement. Éviter d'appliquer ce produit lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive du produit hors des endroits traités.

L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les endroits où le sol est perméable (par exemple, un sol sablonneux) et où la nappe phréatique est peu profonde.

Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des sites traités, éviter d'appliquer ce produit sur une pente modérée ou forte, et sur un sol compacté ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit si une forte pluie est prévue.

Le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être réduit en aménageant une bande de végétation entre le site traité et le plan d'eau.

N'appliquer que lorsque le risque de dérive vers des zones d'habitation ou d'activités humaines telles que des maisons, des chalets, des écoles et des zones récréatives est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, de la température, de l'équipement d'application et de la configuration du pulvérisateur.

Ce produit est toxique pour certains insectes utiles. Contenir le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les insectes utiles dans les habitats situés à proximité du site d'application (par exemple, haies et boisés).

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE

Toujours entreposer le produit dans le contenant d'origine hermétiquement fermé, dans un endroit frais et sec. Pour éviter toute contamination, ne pas entreposer le produit à proximité d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

Le fongicide CONCERT ne craint pas le gel. S'il est congelé, le laisser dégeler et bien l'agiter avant l'utilisation. Ne pas utiliser ni entreposer près d'une source de chaleur ou de flammes nues.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination d'une portion inutilisée ou superflue de produit, ou en cas de déversement et de nettoyage d'un déversement, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable.

ÉLIMINATION DU CONTENANT :

Pour les contenants recyclables à usage commercial:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve ou éliminer l'eau de rinçage conformément à la réglementation provinciale.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour les contenants consignés à usage commercial:

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être rapporté à un point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour les contenants réutilisables à usage commercial:

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)***

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le fongicide CONCERT est une suspoémulsion concentrée qui combine des fongicides systémiques et de contact et qui assure une suppression à large spectre de nombreuses maladies

du gazon.

PROCÉDURES D'APPLICATION

Appliquer le fongicide CONCERT aux doses et aux moments indiqués dans la présente étiquette.

DIRECTIVES DE MÉLANGE

Le fongicide CONCERT peut être appliqué avec tous les types d'équipement de pulvérisation au sol couramment utilisés. Lorsque l'infection est importante, lorsque les variétés sont hautement vulnérables ou lorsque les conditions météorologiques favorisent la maladie, l'emploi des doses plus élevées et/ou des intervalles de traitement plus courts peut se révéler nécessaire.

Appliquer le fongicide CONCERT dans un volume d'eau suffisant pour assurer une couverture et une pénétration adéquates du couvert végétal. (400 à 800 L d'eau à l'hectare dans le gazon).

Ne préparer que le mélange de pulvérisation nécessaire pour le traitement prévu. Ne pas laisser le mélange de pulvérisation reposer toute la nuit. Nettoyer complètement l'équipement de pulvérisation avant d'utiliser ce produit. Agiter la solution de pulvérisation avant et pendant le traitement. Bien rincer le réservoir du pulvérisateur avec de l'eau propre après chaque journée de traitement et appliquer les rinçures de pesticide dans une zone déjà traitée.

Herbicide CONCERT seulement : Mettre les deux tiers du volume d'eau requis dans le pulvérisateur. En faisant fonctionner l'agitateur, ajouter le fongicide CONCERT dans le réservoir. Poursuivre l'agitation tout en ajoutant le reste de l'eau requise. Commencer à appliquer la solution de pulvérisation lorsque le fongicide CONCERT est complètement mélangé à l'eau. Maintenir l'agitation jusqu'à ce que tout le mélange ait été pulvérisé.

Mélanges en cuve – APPLICATION SUR DU GAZON SEULEMENT

Le fongicide CONCERT peut être utilisé en association avec le régulateur de croissance du gazon PRIMO MAXX®. Lire l'étiquette de PRIMO MAXX et se conformer aux mesures de précaution, au mode d'emploi (doses et intervalles entre les traitements) et aux autres restrictions.

1. Toujours vérifier la compatibilité du fongicide CONCERT avec PRIMO MAXX en effectuant un essai en bocal avec des quantités proportionnelles du fongicide CONCERT, de régulateur de croissance du gazon PRIMO MAXX et d'eau, avant de procéder au mélange dans la cuve du pulvérisateur.
2. Assurer une agitation suffisante, mécanique ou à jet, pendant le remplissage et l'application, de façon à maintenir une suspension uniforme du mélange dans la cuve.
3. Remplir la cuve de pulvérisation au moins à moitié d'eau propre.
4. Ne pas laisser le mélange dans la cuve de pulvérisation sans agitation pendant des périodes de temps prolongées. Mélanger et appliquer le jour même.

PRÉCAUTIONS

Gestion de la dérive

Ce produit ne doit pas être appliqué à moins de 8 m des plans d'eau marins/estuariens, à moins

qu'il y ait une zone tampon non traitée de cette largeur entre la zone à traiter et le plan d'eau.

Il incombe à l'applicateur d'éviter toute dérive du brouillard de pulvérisation depuis l'emplacement traité. Le risque de dérive du brouillard de pulvérisation est fonction de l'équipement utilisé et des conditions météorologiques. L'applicateur ne doit effectuer le traitement que lorsque les conditions météorologiques limitent le risque de dérive. Ne pas appliquer durant les périodes de calme plat ni lorsque le vent souffle à plus de 18 km/heure.

MODE D'EMPLOI

Puisque ce produit n'est pas homologué aux fins de la lutte antiparasitaire dans un habitat aquatique, **NE PAS** l'utiliser pour supprimer les organismes aquatiques nuisibles.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Il est interdit d'utiliser ce produit à proximité des habitations et d'autres zones résidentielles comme les parcs, les cours d'école ou les terrains de jeux. Ce produit ne peut être utilisé par un particulier ou par toute autre personne non certifiée.

INTERDIRE à quiconque de pénétrer dans un site traité avant que le produit soit sec.

Zones tampons

Des zones tampons **NE** sont **PAS** requises quand on utilise les méthodes ou l'équipement de pulvérisation suivants : pulvérisateur manuel, pulvérisateur à réservoir dorsal et traitement localisé.

Il est cependant requis de respecter les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous entre le point d'application directe du produit et la lisière la plus rapprochée, dans la direction du vent, des habitats terrestres sensibles (par exemple, prairies, forêts, brise-vent, boisés, haies, zones riveraines et zones arbustives), des habitats d'eau douce sensibles (par exemple, lacs, rivières, brouillards, étangs, fondrières des prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et autres milieux humides) et des habitats estuariens ou marins sensibles.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons en mètre requises pour la protection des :				
		Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de :		Habitats terrestres
		Moins de 1 mètre	Plus de 1 mètre	Moins de 1 mètre	Plus de 1 mètre	
Pulvérisateur agricole muni d'une rampe d'aspersion ¹	Gazon, terrains de golf	3	1	4	2	4

¹Dans le cas de la pulvérisation agricole, il est possible de réduire les zones tampons au moyen d'écrans et de cônes de réduction de la dérive. Les pulvérisateurs dont la rampe d'aspersion est équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal permettent de réduire la zone tampon sur l'étiquette de 70%. L'utilisation d'une rampe d'aspersion dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à une hauteur inférieure à 30 cm du couvert végétal permet de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 30

%.

Lorsqu'on emploie un mélange en cuve, prendre connaissance de l'étiquette des autres produits entrant dans le mélange, et respecter celle des zones tampons des produits qui est la plus étendue (restriction la plus sévère) en utilisant la taille de gouttelettes la plus grossière, selon la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE), indiquée sur les étiquettes des produits entrant dans le mélange.

SUPPRESSION DES MALADIES DU GAZON

1. UTILISER LE FONGICIDE CONCERT DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME PRÉVENTIF DE SUPPRESSION DES MALADIES.
2. Appliquer dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture uniforme. (400 à 800 litres d'eau à l'hectare dans le gazon).
3. N'appliquer qu'avec un pulvérisateur à rampe ou un pulvérisateur portatif.
4. NE PAS tondre ni arroser le gazon après le traitement; attendre que le produit déposé sur le gazon soit complètement sec; le fongicide CONCERT doit toujours être utilisé conformément aux bonnes pratiques de gestion du gazon.
5. Pour supprimer les maladies foliaires, laisser sécher complètement la zone traitée avant d'irriguer.
6. Lorsque les conditions favorisent un degré d'infection élevé, utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle d'application le plus court.
7. Pour optimiser la qualité du gazon et la suppression des maladies, utiliser le fongicide CONCERT en association avec des pratiques de gestion qui favorisent la bonne santé du gazon et une suppression optimale des maladies.
8. Évaluer les additifs avant de les ajouter au mélange. Les directives figurant sur cette étiquette sont fondées sur des données obtenues sans additifs.
9. Avant d'utiliser un fongicide, quel qu'il soit, il est important d'identifier correctement l'organisme qui cause la maladie. Il est essentiel d'utiliser une trousse de diagnostic ou d'autres méthodes d'identification des organismes pathogènes en vue de déterminer quelles sont les meilleures mesures de suppression.
10. Ne pas appliquer plus de 1,7 L/100 m²/année.
11. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

CALENDRIER DE PULVÉRISATION DANS LE GAZON

Maladie	Dose de fongicide CONCERT (mL/100 m ²)	Intervalle d'application/ durée de la suppression	Directives
Brûlures en plaques (<i>Sclerotinia homeocarpa</i> , <i>Rutstroemia floccosum</i>)	50-100	7-14 jours	NE PAS appliquer moins de 100 mL de produit si la durée de la suppression voulue est d'au plus 14 jours. Utiliser à des fins préventives. Appliquer le fongicide CONCERT pendant les périodes où les jours sont chauds et humides et les nuits sont fraîches, ce qui permet la formation de rosée abondante. La carence en azote et la sécheresse favorisent également la maladie. Ne pas faire plus de 6 applications par saison.
	100-200	14-21 jours	
	200-225	21-28 jours	
Anthraxose (<i>Colletotrichum graminicola</i> , <i>Colletotrichum cereale</i>)	110-225	21 jours	Appliquer le fongicide CONCERT à des fins préventives lorsque les conditions favorisent l'apparition de la maladie. Utiliser la dose la plus forte si le risque d'infection est très élevé. Les aires de compactage, le mauvais drainage du sol, l'excès de chaume ou les densités élevées de pâturin annuel favorisent l'apparition de l'anthraxose. Ne pas faire plus de 3 applications par saison.
Fil rouge (<i>Laetisaria fuciformis</i>)	225	14 jours	Appliquer par temps frais et humide. Les périodes prolongées d'air très humide saturé favorisent l'apparition de la maladie. Ne pas faire plus de 3 applications par saison.
Plaque brune (<i>Rhizoctonia solani</i>)	100-283	7-14 jours	Appliquer le fongicide CONCERT à des fins préventives lorsque les conditions favorisent l'apparition de la maladie (humidité élevée en surface ou températures nocturnes élevées accompagnées d'humidité). N'utiliser la dose la plus forte de fongicide CONCERT et l'intervalle le plus court que si le risque d'infection est très élevé. Ne pas faire plus de 6 applications par saison.
Tache des feuilles et fonte helminthosporienne (<i>Drechslera poae</i>)(<i>Bipolaris sorokiniana</i>)	100-360	7-14 jours	Appliquer lorsque les conditions favorisent l'apparition de la maladie. Ne pas faire plus de 3 applications par saison.
Moisissure nivéale fusarienne (<i>Microdochium nivale</i>)	225-450	30 jours	Appliquer le fongicide CONCERT à l'automne ou au début du printemps par temps frais et humide. N'utiliser la dose la plus forte que si le risque d'infection est très élevé. Ne pas faire plus de 2 applications par saison.
Rhizoctone ocellé (<i>Rhizoctonia cerealis</i>)	335-450	30 jours	Faire une application à la fin de l'automne avant l'enneigement. Ne pas appliquer par-dessus la neige. Ne pas faire plus d'une application par saison.

Restrictions relatives au gazon

- Ne pas laisser paître d'animaux dans les zones traitées. Ne pas nourrir le bétail ni la volaille des tontes provenant des zones traitées.
- Ne pas utiliser le fongicide CONCERT sur les gazons fins de fétuque en raison du risque de phytotoxicité ou d'endommagement du gazon.
- Ne pas arroser ni irriguer pendant les 24 heures suivant le traitement pour favoriser l'absorption, par les feuilles et la couronne, du composant systémique ainsi que l'adhérence du composant de contact aux feuilles et à la couronne.
- Il est interdit d'utiliser ce produit sur les pelouses résidentielles.

RECOMMANDATIONS POUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, fongicide CONCERT, fongicide des groupes M et 3. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide CONCERT et à d'autres fongicides des groupes M et 3. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si les fongicides de ce groupe sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

Dans la mesure du possible, alterner le fongicide CONCERT ou les autres fongicides des groupes M et 3 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes pathogènes.

Ne pas dépasser le nombre de traitements maximal indiqué sur l'étiquette et ne pas effectuer de traitements consécutifs avec le fongicide CONCERT ou d'autres fongicides du même groupe au cours d'une même saison.

Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.

Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance. Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent et pour lequel le pathogène n'a acquis aucune résistance.

Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec un représentant de Syngenta Canada inc. au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou à l'adresse www.syngenta.ca.